



DECRET D/2021/**0011**/PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION DE DEUX (2) CHEVALIERS DANS
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE A TITRE " POSTHUME "

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION ;

VU La Charte de la Transition ;

VU La Loi L/2018/025/AN du 3 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

VU le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

VU L'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Sont nommés au Grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée à " TITRE POSTHUME ", les citoyens dont les noms suivent.

- 1- Raphael BANGOURA - Police
- 2- Fodé SOUMAH - Civil

Pour leurs courages et leurs bravoures pendant les opérations du 5 septembre 2021.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 04 JAN 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA
Président de la Transition
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée